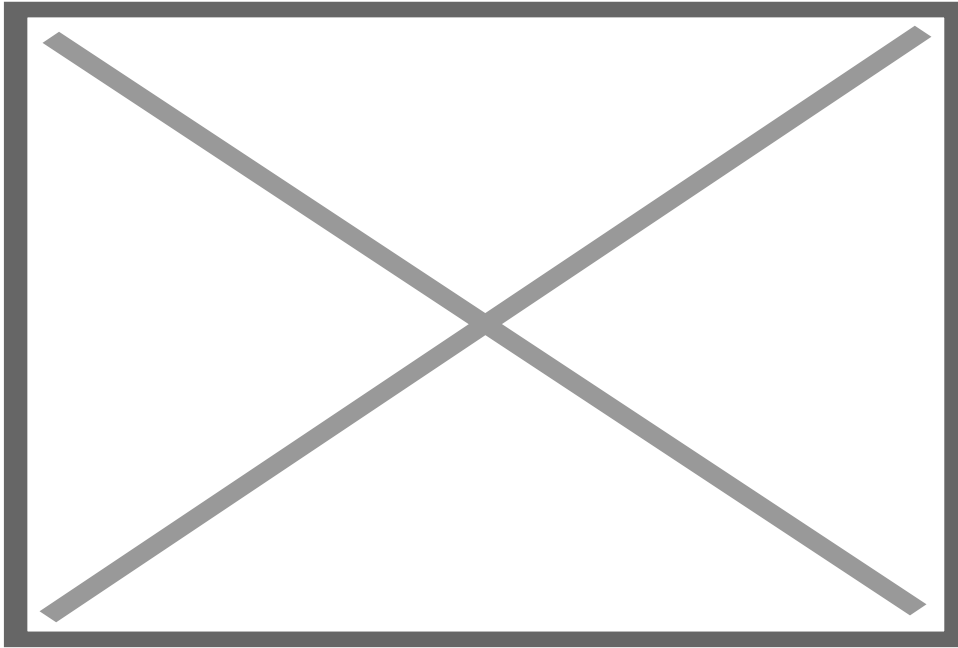


Il faut « exiger la fin des pratiques de détentions qui constituent une violation des droits des enfants » en Israël

Description



À la suite de l'affaire Ahed Tamimi, un collectif de signataires, parmi lesquels le médecin Rony Brauman et la socio-anthropologue Nicole Lapierre, appelle le président Macron dans une tribune au « Monde » à agir pour inciter Israël à mettre fin à un système où des centaines d'enfants sont condamnés par des tribunaux militaires.

Tribune. Nous sollicitons le soutien du président de la République et son intervention pour l'arrêt de la détention d'enfants palestiniens dans les prisons israéliennes. Nous voulons en particulier attirer son attention sur le cas de Ahed Tamimi poursuivie par le gouvernement israélien : le 15 décembre dernier Mohamed Tamimi 15 ans est atteint à la tête par une balle de métal recouverte de caoutchouc tirée à courte distance par des soldats de l'armée d'occupation israélienne. Le jeune garçon était dans un état critique et sa cousine Ahed Tamimi, âgée de 16 ans, était visiblement bouleversée par l'annonce de son état et la gravité de ses blessures

Ces mêmes soldats ont approché une heure plus tard la maison familiale, et Ahed les a frappés en leur criant de partir. Ce moment filmé par sa mère et diffusé sur les réseaux sociaux montre le courage d'une adolescente affrontant à mains nues deux soldats lourdement armés.

Le 19 décembre 2017, Ahd Tamimi est enlevée chez elle en pleine nuit par l'armée puis traduite devant un tribunal militaire. Les douze motifs d'inculpation retenus contre elle lui font courir le risque de 12 ans de prison. Les tribunaux militaires israéliens ne traitent que des cas de prisonniers palestiniens avec un taux de condamnation de 99,74 %. Ainsi, l'avenir de Ahd Tamimi paraît sombre sans notre intervention.

Certains Accusés de 12 ans

Nous lui demandons d'apporter urgemment son soutien à la libération immédiate de Ahd Tamimi et à la levée de toutes les charges retenues contre elle.

Le cas de Ahd Tamimi n'est pas isolé. Selon l'association Defense of Children International-Palestine, Israël poursuit chaque année de 500 à 700 enfants devant des tribunaux militaires, certains Accusés de 12 ans, et détient en prison une moyenne de 200 enfants en toute période.

Selon les enquêtes des agences des Nations unies, dont Unicef, Human Right Watch, B'tselem, Amnesty International, and Defense for Children International à Palestine, trois enfants arrêtés sur quatre subissent des violences lors de leur arrestation ou des interrogatoires!

[>>Lire la suite sur LeMonde.fr](#)

Les signataires : Etienne Balibar, professeur émérite de philosophie, université de Paris- Ouest ; Pierre Barbancey, journaliste ; Michel Benassayag, psychanaliste et philosophe ; Rony Brauman, médecin et essayiste ; Alain Brossat, professeur de philosophie ; Marie Buisson, FERC CGT ; Cybèle David, animatrice de la formation SUD éducation ; Alain Gresh, directeur du journal en ligne Orient XXI. info ; Bernadette Groison, secrétaire générale de la FSU ; Nacira Guénif, sociologue, université Paris-8 ; Kaddour Hadadi, artiste (HK) ; Geneviève Jacques, présidente de la Cimade ; Nicole Lapierre, socio-anthropologue ; Jean Etienne de Linars, directeur général de l'ACAT ; Gilles Manceron, historien ; Malik Salembour, président de la LDH ; Sylvie Tissot, sociologue ; Dominique Vidal, collaborateur du Monde diplomatique.

date création

2018/01/24